

1 — Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toute commande passée auprès de Blueship par un client. Toute commande implique l'acceptation sans réserve de ces Conditions Générales de Vente par le client et régissent les relations contractuelles entre Blueship English et le client. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document (notamment les conditions générales d'achat du client), sauf dérogation préalable, expresse et écrite. Elles s'appliquent aux transactions intervenant en France métropolitaine.

2 — Services

Le règlement correspond aux frais d'inscriptions et aux séances d'apprentissage de la langue anglaise dispensées à la carte, sous forme de stage ou tout au long de l'année, selon la formule souscrite (durée d'apprentissage, nombre d'heures et planning définis selon cette dernière).

3 -Prix

Les prix indiqués pour chaque inscription sont présentés en euros et s'entendent toutes taxes comprises. Les prix sont fixés par le tarif en vigueur le jour de la passation de commande. Ils sont affichés sur place ou sur le site Internet au moment de la souscription du service. Les tarifs en vigueur peuvent être révisés à tout moment.

4- Paiement

Le paiement est réalisé par chèque. Vous avez la possibilité de régler en 2 ou 3 fois sans frais pour les prestations d'une durée supérieure à 3 mois. Les chèques sont à envoyer groupés au moment de l'inscription avec les dates d'encaissement suivantes au dos des chèques établis à l'ordre de Blueship English : 1er chèque (40%) encaissé au moment de l'inscription, 2ème chèque (30%) et 3ème chèque (30%) encaissés le 1er des deux mois suivants.

5 — Résiliation

Toute résiliation sera justifiée par courrier en recommandé envoyé à BlueShip English au : 2 rue du Petit Be 35170 BRUZ. Pour les abonnements : Toute résiliation avant le 1^{er} octobre fera l'objet d'un abandon des frais d'inscriptions dans le cadre du 1^{er} règlement. Pour toute résiliation durant le mois d'octobre un remboursement sera effectué dans les 90 jours déduction faite des séances effectuées et des frais d'inscription. Au-delà du 1^{er} novembre, l'inscription est définitive pour l'année. Aucune résiliation ne sera acceptée quel qu'en soit le motif et la facturation annuelle sera considérée comme intégralement due. Pour les stages : Toute résiliation faite avant un mois du début du stage fera l'objet d'un abandon des frais d'inscriptions. Moins d'un mois avant le début du stage, aucune résiliation ne sera acceptée quel qu'en soit le motif.

6 — Non-sollicitation

Les familles s'engagent à ne pas solliciter directement ou indirectement la/le/les animateur(s) ou animatrice(s) salarié(e)(s) ou prestataire(s) de BlueShip English pour toute autre mission que celle qui lui aura été confiée par BlueShip English.

7 — Droit à l'image

BlueShip English est autorisé sauf avis contraire à photographier ou filmer les enfants lors des séances d'animation dans le cadre de leurs activités en groupe ; ces reportages pourront faire l'objet d'une publication sur les espaces internet de BlueShip English ou dans tout autre media. Tout refus ou limitation devra être mentionné sur la fiche d'inscription.

8 — Règlement intérieur et surveillance des enfants en dehors des horaires de cours

Les enfants sont sous l'entière et unique surveillance de leurs parents et accompagnants jusqu'à l'horaire de début du cours et dès l'horaire de fin de cours. Les parents et accompagnants s'engagent à venir chercher leur(s) enfant(s) un

peu avant l'horaire ou au plus tard pour l'horaire précis de fin de cours, Tout retard peut faire l'objet d'une compensation financière équivalente à 7,50 euros par tranche de 10 minutes entamée après l'horaire de fin de séance. Les parents et les enfants s'engagent à respecter le règlement intérieur du centre de formation sous peine d'expulsion du centre en cas de manquement ainsi que d'abandon de la facturation annuelle qui sera considérée comme intégralement due à BlueShip. Les parents sont tenus responsables pour toute dégradation matérielle occasionnée par leur(s) enfant(s) dans le centre ou de tout mauvais comportement à l'égard des autres.

9 — Assurance

BlueShip English ne peut en aucun cas être tenu responsable de la perte, du vol et de la casse d'objets personnels appartenant aux stagiaires. Dans le cadre des activités et formation dans le centre, les familles s'engagent à souscrire une assurance responsabilité civile pour les enfants inscrits.

10 — Propriété intellectuelle

BlueShip English est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par BlueShip English pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de BlueShip English. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de BlueShip English. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En tout état de cause, BlueShip English demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations dans le Centre de Formation ou chez le Client.

11 — Juridiction compétente

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à l'application du droit français. Les informations contractuelles et les produits proposés à la vente sont conformes à la législation française. Le Tribunal de la ville de Rennes est le seul compétent pour tout litige provenant de l'application des présentes conditions générales de vente.